

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-COEUR

SACRÉ-CŒUR, LE 13 JANVIER 2022

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur, comté de la Haute-Côte-Nord, à huis clos par vidéoconférence le 13 janvier 2022, à 18 h 15, à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

PRÉSENCES : M^{me} Lise Boulianne
M^{me} Nada Deschênes
M^{me} Valérie Dufour
M. Guillaume Lavoie

ABSENCES : M. Janic Boisvert

Tous membres et formant quorum.

Assiste également à cette séance :

M. Jeannot Lepage, directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Lise Boulianne, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 15.

RÉSOLUTION 2022-01-01

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

01. Vérification du quorum et ouverture de la séance ;

02. Adoption de l'ordre du jour ;

03. Administration générale :

- a) Adoption du plan triennal d'immobilisations 2022, 2023 et 2024 ;
- b) Adoption des prévisions budgétaires 2022 ;

04. Période de questions

05. Levée de la séance



PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
RÉPARTITIONS DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION PAR FONCTION

ANNÉES 2022, 2023, 2024

Fonction	Dépenses estimées	Dépenses antérieures au programme	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation (000 \$)				Dépenses estimées ultérieures au programme triennal	Total du projet
			Programme triennal			Total des trois années		
			Année: 2022	Année: 2023	Année: 2024			
Administration générale	1 020 115 \$	0 \$	15 023 \$	970 023 \$	15 023 \$	1 000 069 \$	10 023 \$	1 020 115 \$
Sécurité publique	657 664 \$	59 298 \$	598 368 \$	0 \$	0 \$	598 368 \$	0 \$	657 664 \$
Transport	6 215 982 \$	0 \$	5 711 542 \$	459 160 \$	9 160 \$	5 686 862 \$	517 120 \$	6 215 982 \$
Hygiène du milieu	103 500 \$	0 \$	3 500 \$	0 \$	0 \$	3 500 \$	100 000 \$	103 500 \$
Santé et bien-être	6 000 \$	0 \$	6 000 \$	0 \$	0 \$	6 000 \$	0 \$	6 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	800 000 \$	0 \$	2 000 \$	702 000 \$	1 000 \$	705 000 \$	95 000 \$	800 000 \$
Loisirs et culture	1 236 800 \$	0 \$	134 500 \$	684 000 \$	83 100 \$	881 600 \$	351 600 \$	1 236 800 \$
Total	10 039 961 \$	59 321 \$	6 470 931 \$	2 815 983 \$	408 283 \$	8 983 397 \$	1 077 443 \$	10 039 961 \$

RÉSOLUTION 2022-01-03

Adoption des prévisions budgétaires 2022

CONSIDÉRANT la résolution 2021-11-380 dans laquelle la Municipalité de Sacré-Cœur demandait au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de reporter la date pour l'adoption des prévisions budgétaires 2022;

CONSIDÉRANT QUE finalement, la Municipalité de Sacré-Cœur a réussi à adopter les prévisions budgétaires 2022 dans les délais prescrits par le MAMH ;

IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le cahier des prévisions budgétaires de la Municipalité de Sacré-Cœur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, faisant état d'un budget équilibré de 3 584 487 \$.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le document explicatif du budget soit transmis aux contribuables.

Budget 2022

	Ecart revenus et dépenses \$	%	Prévision 2021		Prévision 2022	
			2021	2021	2022	2022
Revenus						
Taxes	291 933 \$	11.36%	2 568 934 \$		2 860 866 \$	
Paiements	478 \$	0.51%	94 441 \$		94 920 \$	
Services rendus	27 375 \$	19.87%	137 755 \$		165 130 \$	
Droits	(900) \$	-2.94%	30 600 \$		29 700 \$	
Amendes	- \$	0.00%	100 \$		100 \$	
Intérêts	- \$	0.00%	22 000 \$		22 000 \$	
Autres revenus	- \$	0.00%	9 350 \$		9 350 \$	
Transferts	4 604 \$	1.16%	397 817 \$		402 421 \$	
Dépenses						
Total - Administration générale	58 808 \$	8.64%		681 590 \$		740 458 \$
Total - Sécurité publique	39 654 \$	11.25%		352 561 \$		392 215 \$
Total - Transport	45 628 \$	7.00%		651 939 \$		697 567 \$
Total - Hygiène du milieu	40 822 \$	8.20%		497 928 \$		538 750 \$
Total - Santé et bien-être	- \$	0.00%		39 390 \$		39 390 \$
Total - Aménagement, urbanisme et développe	(11 125) \$	-5.09%		218 551 \$		207 426 \$
Total - Loisirs et culture	24 717 \$	4.63%		533 709 \$		558 426 \$
Total - Frais de financement	64 083 \$	71.74%		89 330 \$		153 413 \$
Total - Conciliation à des fins fiscales	60 843 \$	31.04%		195 998 \$		256 841 \$
			3 260 997 \$	3 260 997 \$	3 584 487 \$	3 584 487 \$

RÉSOLUTION 2022-01-04

Levée de la séance

Il est proposé par Mme Nada Deschênes que la séance soit levée à 18 h 28.

Lise Boulianne, maire

Jeannot Lepage, directeur général et
secrétaire-trésorier

PAR LES PRÉSENTES, JE, LISE BOULIANNE, MAIRE, APPROUVE
TOUTES LES RÉOLUTIONS DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

Lise Boulianne, maire